

Marchés à procédure adaptée (MAPA) de l'article LP 321-1 du CPMP

Réf. :


1) PRE-REQUIS AVANT TRANSMISSION AU VISA DU CDE			
1.1	La consultation a été lancée en application des art. LP 231-1 (règles de publicité) et LP 321-1 (règles relatives à la procédure de mise en concurrence) du CPMP ;		
1.2	Toute décision concernant « la préparation » et « la passation » du marché a été prise par une autorité compétente, c'est-à-dire dûment habilitée au nom de l'acheteur public (vérifier la délégation de pouvoir du ministre ou la délégation de signature du chef de service) ;		
1.3	Un règlement de consultation, ou un document établi en application de l'art. LP 232-1 du CPMP (sur l'information des candidats), a été établi . Ce document comporte au moins les critères d'attribution du marché ainsi que, le cas échéant, la pondération ;		
1.4	Outre la lettre de candidature et la déclaration sur l'honneur dûment datée et signée pour justifier qu'ils n'entrent dans aucun des cas mentionnés à l'article LP 233-1 du CPMP, les capacités des candidats au regard de celles exigées dans le document de consultation ont été vérifiées ;		
1.5	Les offres ont été analysées au regard des critères de jugement prédéfinis ou départagés, le cas échéant, par le critère unique du prix (ex : acquisition de fournitures/services standardisés)		
1.6	En ce qui concerne le titulaire du marché : « les attestations ou certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales » ainsi que « le ou les justificatifs prouvant son habilitation à engager la personne morale qu'il représente, le cas échéant » ont été contrôlées .		
1.7	Le projet de marché est soumis à la signature d'une autorité compétente (vérifier la délégation de pouvoir ou la délégation de signature du signataire du marché)		
2) liste des pièces à transmettre au visa du CDE par bordereau			
2.1	<p>Le support juridique de l'engagement de la dépense :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qui doit être écrit : <ul style="list-style-type: none"> o Projet de bon de commande accompagné du devis o Ou projet de lettre de commande accompagné du devis o Ou projet de convention o Ou projet de contrat o Ou projet d'acte d'engagement - Et qui doit comporter les informations minimales obligatoires suivantes : <ul style="list-style-type: none"> o Identité des parties o Objet du marché o Le prix ou ses modalités de détermination ainsi que les clauses de variation du prix (actualisation ou révision) o L'imputation budgétaire o Les modalités de règlement du marché : l'avance* éventuelle, les acomptes* et livrables, les garanties éventuelles, le délai de mandatement... <p><i>*sauf pour les BC et LC : le paiement se fait en une seule fois après service fait</i></p>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
2.2	Le règlement de consultation ou le document établi en application de l'article LP 232-1 du CPMP (sur l'information des candidats)	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
2.3	Le rapport d'analyses ou le rapport de présentation	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
2.4	Le cas échéant, copie de l'accord-cadre signé et officialisé	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

Marchés à procédure adaptée (MAPA) de l'article LP 321-1 du CPMP

3) Point d'attention sur l'engagement comptable dans POLYGF

3.1 Type d'EJ à sélectionner dans POLYGF :

BC	Bon de commande
LC	Lettre de commande
CT	Contrat
CT	Acte d'engagement
CV	Convention
MCO	Marché à bons de commande avec montant mini et/ou maxi
MCO	Marché subséquent sur accord-cadre avec montant mini et/ou maxi
MTR	Marché à tranches ferme/conditionnelle(s)
MMO	Marché de maîtrise d'œuvre (de l'art. LP 326-4 du CPMP)
MET	Marché d'études

 oui non
 3.2 Montant de l'engagement comptable :
Ce montant doit correspondre au montant de l'engagement juridique TTC
 oui non3.3 Référence de l'engagement comptable :
Préciser la clé de saisie sur votre bordereau de transmission au CDE (ou joindre la copie écran POLYGF) oui non

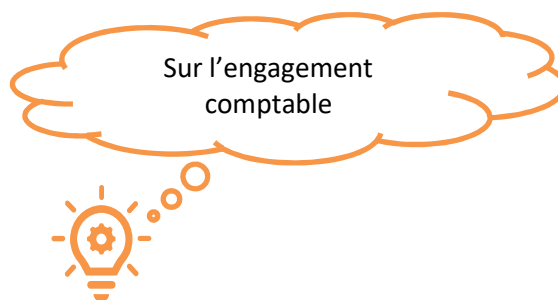
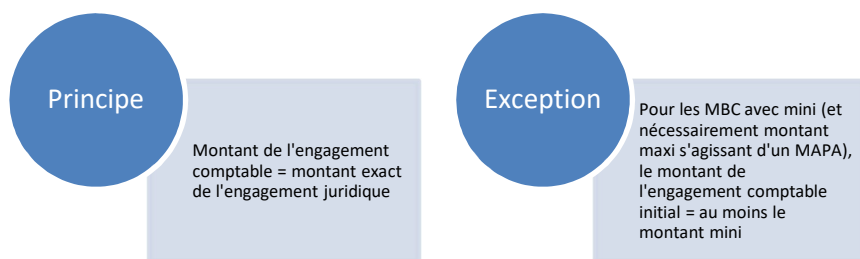
Transmis au CDE le :

Nom, Prénom :

Qualité :

Signature :

Marchés à procédure adaptée (MAPA) de l'article LP 321-1 du CPMP

1) Montant de l'engagement comptable initial :2) Choix du type d'EJ dans POLYGF pour augmenter ou diminuer un engagement comptable :